

JARDINS DE COCAGNE

Sézegnin, le 3 mai 2007

Case postale 245

1233 BERNEX

CCP 12-1652-9

www.cocagne.ch /E-mail cocagne@cocagne.ch

Tél. jardin 756.34.45 surtout mercredi et jeudi,
734.28.36 Fax

Enfin un lac au Acacias,

Suite aux dernières élections en ville de Genève, nous avons appris que la proposition de transformer la caserne des Vernets en ferme et logements ainsi que l'ancien Arsenal en coopérative de logements a été acceptée. L'Arve à cet endroit sera élargie de manière à ce qu'un lac puisse s'y étendre. L'avenue des Acacias sera bordées d'arbres fruitiers et de jardins potagers.

Nous saluons le courage de nos élus qui font preuve là d'un revirement impensable hier. Il semble que cela ne soit qu'un début...

Le temps étant resté estival, les légumes continuent à pousser à un rythme rapide. Nous suivons tant bien que mal, mais plutôt bien.

Les légumes sont verts et demandent des soins rapides comme vous avez pu le constater.

Le radis peut se sauter à la poêle mélangé au mizuna par exemple. La purée de patate avec des salades c'est pas mal du tout, un petit côté vert top.

Malgré un nouveau samedi formidable, la main d'œuvre est acceptée avec enthousiasme.

Nous livrons la majorité des plantons aujourd'hui, si vous en voulez encore, pas de problèmes, il reste un peu de tout pour un moment encore.

Les gouttes de pluie

Coopératrices, coopérateurs, membres des Jardins de Cocagne,

Vous êtes attendus ce lundi 7 mai pour notre

Assemblée générale annuelle

14, Chemin des Ouches

dans la salle du Rez-de-chaussée

dès 18h30: apéro

19h30: partie statutaire, cf ordre du jour ci-joint

**21h00: Valentina HEMMELER, du Syndicat Uniterre, présentera
les enjeux de la politique agricole fédérale**

Cette présentation sera bien sûr suivie d'échanges à ce propos.

Venez nombreuses et nombreux!!!

Samedi 5 mai, de 9h à 17h, vous pouvez venir vous balader dans un coin charmant et secret de Genève, le chemin Galiffe, et profiter du

marché de printemps

organisé par l'Atelier Galiffe...

Vous y trouverez des amoureuses et amoureux de jardinage, qui vous proposeront des **plantons** de toutes sortes ainsi que d'autres **produits** de notre terre nourricière. Cocagne et Tournerêve seront présents.

L'Atelier Galiffe dépend du Centre Social Protestant. Il accueille toute l'année des personnes en difficulté.

N'hésitez pas à partir à la découverte de ce lieu d'accueil au milieu d'un petit parc adorable.

(le chemin Galiffe se situe entre la rue de l'Encyclopédie et la rue Malatrex, pas loin de la rue Voltaire et de la rue des Délices).

Les plantons

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour vote

2. Approbation du PV de l'AG du 24 avril 2006
reçu dans les cornets du 21 septembre 2006 vote

3. Rapport du comité
a) rapport général
b) enquête légumes

4. Produits de l'agriculture contractuelle: distribués au printemps suivant leur récolte, donc prochaine distribution en 2008. En 2007, les 25 Frs "normalement" attribués à ces produits couvriraient l'élaboration et la distribution du livre de recettes.

5. Rapport des jardiniers 2006 (mis dans les cornets)
Réponses aux questions à ce sujet
suivi des **Mots de jardiniers pour 2007 et échanges**

6. Activités : Cocagne Solidarité Nord et Sud
- rapport d'activités Nord
- informations sur les activités Sud
- modification des statuts de l'Association Cocagne Solidarité Nord-Sud

7. Présentation des comptes

8. Rapport des vérificateurs aux comptes 2006 et approbation vote
Véronique CRISTALDI et André MOTTET

9. Décharge de l'administration vote
Présentation des membres du comité, élus en 2005 pour 2ans.

10. Election des membres de l'administration pour 2 ans vote

Se représentent:

Membres de la coopérative: Michèle GOEPFERT (présidente), Raymond DE MORAWITZ (vice-président), Christine SCHILTER, Jean-Claude AEBY, Pierre LASSALLE, Fred RADEFF

Producteurs salariés : Nicole HAERING (responsable Marché), Claude MUDRY (jardinier responsable), Rudi BERLI (idem), Mathieu BUTTEX (idem), Laurent VU (idem)

Producteur indépendant: Reto CADOTSCH

Se présentent:

Armelle LOISEAU MOSER, Catherine JALLOW BA

10. Nomination de 2 vérificateurs-trices aux comptes 2007 vote

11. Divers

Fin de la partie statutaire vers 21h00

PA 2011 – Que faire ?

Le dernier projet de politique agricole pour l'horizon 2011 ne change malheureusement pas d'orientation par rapport aux politiques agricoles précédentes. Bien au contraire. Selon ce projet, près de la moitié des 60'000 fermes existantes devront encore disparaître. 1% d'agriculteurs pour la Suisse c'est encore trop pour le Conseil Fédéral. Cette avec une obstination froide que la destruction de l'agriculture paysanne est organisé et planifié par l'Exécutif fédéral. Tout au plus on prévoit un semblant de plan social pour les paysans forcés à quitter leur métier.

Mais cette évolution soulève de plus en plus de questions ?

Est-ce que la Suisse n'a-t-elle plus besoin d'agriculture ? Est-ce qu'elle pourra importer de plus en plus d'aliments ? L'importation constitue-t-elle un objectif désirable ? Le but déclaré de réduire la dépense pour l'alimentation pourra-t-il être atteint par cette politique ? Est-ce que nous sommes condamnés à une bouffe de plus en plus industrielle et à la préservation de quelques niches écologiques sous surveillance bureaucratique ? Est-ce bien cela le fameux développement durable dont tout le monde politique se gausse ?

Ce sont quelques unes des questions qu'il faut se poser. Ce sont des questions qui devraient faire l'objet d'un débat de société. Le sujet de notre production agricole, de notre alimentation et de notre mode de consommation reste très important et structure l'ensemble de notre manière de vivre. Malheureusement le débat reste coincé dans un flou politisé qui voile la véritable problématique de fonds. Le débat est défini par le thème de la soi-disante cherté de la production suisse, la politique d'austérité budgétaire de la Confédération et une mystification des pouvoirs magiques du marché et de l'esprit d'entreprise qu'il conviendrait à insuffler à grande dose à l'agriculture suisse. Jamais ni la question des ressources, tel que le sol, l'eau ou encore les matières premières, ni les conséquences environnementales ou sociales ne sont évoqués.

Actuellement le principal levier que la Confédération veut mettre en action pour appliquer cette politique est la réforme du droit foncier rural. Selon la vision des « sages » de Berne le sol agricole doit être régi par le marché, ce qui aura comme conséquence de relancer irrémédiablement la spéculation et constitue un énorme pas en arrière par rapport à la situation actuelle. Suite à de longues luttes, le droit foncier rural actuel a été adopté par voie référendaire en 1992 seulement. Concrètement le projet de PA 2011 prévoit d'assouplir ou de supprimer les principaux éléments du droit foncier rural. Il s'agit du principe de l'exploitant à titre personnel, du droit de préemption, de la limitation des prix, de la limite de la charge maximale et de la limite d'exploitation agricole. C'est une véritable contre-réforme agraire qui devrait ainsi être mise œuvre.

Mais si les organisations paysannes et des consommateurs arrivent à imposer un réel débat de fonds et à proposer une réorientation de la politique agricole dans le sens de la souveraineté alimentaire et d'un modèle agricole alliant écologie et production, la Suisse pourra être pionnière dans le développement d'une agriculture future réellement moderne. Les moyens sur le plan politique pourront être soit l'initiative ou le référendum.

Sur le plan économique il faudra réussir à imposer une union des producteurs, mais aussi des syndicats et des organisateurs de consommateurs, face aux poids lourds de la distribution la Coop et la Migros.